

Qualité de l'eau

L'eau potable est le produit alimentaire le plus surveillé. Les normes de qualité de l'eau potable définies par le ministère de la Santé et le Parlement Européen sont très rigoureuses. L'eau doit subir régulièrement plus d'une **cinquantaine d'analyses différentes** qui permettront de tester 7 groupes de paramètres :

- Les paramètres organoleptiques** : couleur, saveur, odeur et transparence
- Les paramètres physico-chimiques** : température, pH et conductivité électrique
- Les paramètres concernant les substances « indésirables »** : teneur maîtrisée en nitrates, sulfates, chlorures, sodium, fluor.....
- Les paramètres concernant les substances toxiques** : doses infimes en plomb, chrome, mercure, arsenic,
- Les paramètres microbiologiques** : absence de parasites, de bactéries et de virus pathogènes
- Doses infimes en pesticides et produits apparentés**
- Les paramètres concernant les eaux adoucies et déminéralisées** : teneur minimale en calcium, magnésium, hydrogénocarbonates.

Les eaux de consommation se classent en 3 groupes principaux :

- Les eaux de source : d'origine souterraine
- Les eaux minérales : d'origine souterraine, leurs vertus thérapeutiques sont reconnues par l'Académie de médecine
- L'eau du robinet : délivrée par le service des eaux

Quelques exemples de critères de potabilité :

- Le sodium** : Le sodium est un élément vital. Les risques dus à un excès de sodium intéressent principalement les nourrissons et les personnes atteintes de troubles cardiaques, vasculaires et rénaux qui doivent suivre un régime sans sel.
Valeur limite réglementaire : 150 mg/L
- Les sulfates** : Les sulfates peuvent avoir un effet purgatif et entraîner une déshydratation et une irritation gastrique. Ils donnent mauvais goût à l'eau et peuvent entraîner des effets de corrosion des canalisations.
Valeur limite réglementaire : 250 mg/L
- Les chlorures** : Les chlorures interviennent dans la désinfection de l'eau. Ils ne présentent aucun risque pour la santé mais donnent à l'eau un goût fort désagréable d'eau de Javel.
Valeur limite réglementaire : 200 mg/L
- Les nitrates** : Les nitrates peuvent provoquer un mauvais transfert de l'oxygène vers le sang, surtout chez les nourrissons de moins de 6 mois.
Valeur limite réglementaire : 50 mg/L
- Le fluor** : Le fluor est un oligo-élément bénéfique pour la santé mais un excès peut entraîner des risques de fluorose dentaire (taches brunes sur l'émail des dents).
Valeur limite réglementaire : 1,5 mg/L
- Le plomb** : Le plomb est un métal très toxique. L'organisme le stocke et cela peut provoquer, chez les enfants, un retard psychomoteur et des troubles du comportement (saturnisme).
Valeur limite réglementaire : 0,05 mg/L
- pH** : Valeur limite réglementaire : $6,5 < \text{pH} < 9$